

## LES ETUDES DE *NURSING* AUX ETATS-UNIS

LE METIER D'INFIRMIER/ERE AUX ETATS-UNIS .....	1
INFIRMIER(E)S ETRANGER(E)S VOULANT OBTENIR UN POSTE AUX ETATS-UNIS <sup>2</sup>	
LE METIER DE SAGE-FEMME AUX ETATS-UNIS (MIDWIFERY) .....	6

### LE METIER D'INFIRMIER/ERE AUX ETATS-UNIS

On ne peut être considéré **Registered Nurse (R.N.)** (infirmier/ère titulaire) aux Etats-Unis sans l'obtention d'une licence d'exercice. Cette licence d'exercice est exigée par tous les états des Etats-Unis. Pour obtenir cette licence, le/la candidat(e) doit avoir effectué ses études dans une école accréditée et doit subir les épreuves d'un examen national appelé le **National Council Licensure Examination for Registered Nurses (NCLEX-RN)** administré dans chaque état.

Environ 1 400 programmes de formation à la profession d'infirmier sont offerts dans les *colleges* et universités aux Etats-Unis.

Les études varient en durée suivant les programmes : de 2 à 5 années après la fin des études secondaires :

- Etudes effectuées dans les *community* et *junior colleges* : Durée : 2 à 3 ans, Diplôme obtenu : **Associate degree in Nursing (ADN)**. Cependant, beaucoup d'infirmiers titulaires d'un ADN reprennent leurs études après quelques années d'expérience professionnelle pour l'obtention le BSN (voir plus bas).
- Etudes suivies dans le cadre de programmes hospitaliers : Durée : 3 ans, Diplôme obtenu : **Diploma in Nursing program**. (Ce genre de programme est en voie de disparition.)
- Etudes effectuées à l'université : Durée 4 ans, Diplôme obtenu : **Bachelor of Science in Nursing degree (BSN)**; les deux premières années restent assez théoriques (cours en biologie, psychologie, nutrition, anatomie, etc.). Les deux dernières années sont plus spécialisées (cours en santé/maladie des adultes, pédiatrie, travail de l'infirmier psychiatrique mais aussi bioéthique, gestion, recherche et statistiques, pharmacologie, etc.). On peut intégrer la 3<sup>ème</sup> année d'un BSN après l'obtention du ADN.

A ce tableau s'ajoutent des diplômes d'études supérieures spécialisées tels que

*Master's degree* et *PhD* qui se préparent après avoir obtenu le *Bachelor of Science in Nursing* et qui intéressent tout particulièrement les personnes qui se destinent à la recherche, à l'enseignement ou à des spécialisations cliniques.

Il existe aux Etats-Unis des controverses concernant les mérites relatifs de ces diverses formations, toutefois les trois filières indiquées ci-dessus permettent de se présenter au *licensing examination* requis pour pratiquer la profession (NCLEX-RN).

Vous trouverez des listes de programmes accrédités sur les sites suivants :

- *National League for Nursing Accrediting Commission* (NLNAC), [www.acenursing.us/accreditedprograms/programsearch.htm](http://www.acenursing.us/accreditedprograms/programsearch.htm)
- *American Association of Colleges of Nursing (Commission on Collegiate Nursing Education)*, <https://www.aacnnursing.org/Nursing-Education> (plutôt à partir du bachelor's).

## **INFIRMIER(E)S ETRANGER(E)S VOULANT OBTENIR UN POSTE AUX ETATS-UNIS**

Si vous avez déjà obtenu votre diplôme d'état en France, il vous est possible de prétendre à un poste d'infirmier.e aux Etats-Unis après avoir passé les étapes ci-dessous.

### **La certification**

Les licences d'exercice sont délivrées par chaque état et les conditions d'obtention diffèrent d'un état à l'autre. Il est donc important dans un premier temps de vérifier les exigences de l'état où vous souhaitez travailler. Vous trouverez les coordonnées des cinquante *state boards of nursing* sur le site suivant : [www.ncsbn.org/contact-bon.htm](http://www.ncsbn.org/contact-bon.htm). Pour avoir un aperçu de ce que chaque état exige de la part des infirmier/ères étrangers, consulter le site du CGFNS (<http://www.cgfns.org/select-your-service-by-state/>). Le **CGFNS** est un organisme à but non-lucratif qui aide les infirmier/ères étrangers à travailler aux Etats-Unis.

A noter : si l'état où vous souhaitez travailler exige la certification CGFNS, vous passerez l'examen NCLEX- RN après l'obtention de celle-ci ; voir la section « CGFNS Certification Program » ci-dessous.

Dans tous les cas, vous devez remplir le dossier de candidature à partir du site web du *state board of nursing* et envoyer les documents demandés (tels que vos diplômes, des photos d'identité, les frais administratifs). Si votre dossier est validé, vous obtiendrez une autorisation pour passer l'examen **NCLEX-RN** (*National Council Licensure Examination – Registered Nurses*).

Une fois que le *state board* vous délivre l'autorisation, vous devez convenir d'une date pour passer le NCLEX-RN avec les services de Pearson VUE : [www.pearsonvue.com/nclex/](http://www.pearsonvue.com/nclex/). Les frais d'inscription sont de \$200, plus \$150 pour les candidats en dehors des Etats-Unis, à régler par carte bancaire. Un bulletin d'information en français est disponible sur : [www.ncsbn.org/NCLEX\\_Bulletin\\_March\\_2020\\_FR.pdf](http://www.ncsbn.org/NCLEX_Bulletin_March_2020_FR.pdf)

NB : En Europe, le seul centre pour passer le NCLEX-RN se situe à Londres.

L'examen est sous forme de QCM. Le niveau de difficulté des questions évolue en fonction de vos réponses : si vous répondez juste à une question, la suivante sera plus difficile. Vous trouverez des informations plus détaillées sur le contenu du test dans le bulletin officiel des candidats : <https://www.ncsbn.org/1213.htm>.

Selon l'état et la catégorie de votre visa, il est possible que vous soyez également obligés de valider une ou plusieurs des étapes suivantes :

### **1. CGFNS Certification Program**

La certification de la CGFNS (*Commission on Graduates of Foreign Nursing Schools*) comporte les étapes suivantes :

#### i. *Credentials Review* (évaluation des diplômes)

- a. Créer un compte sur le site de la CGFNS en cliquant sur le lien suivant: <https://external.cgfns.org/cerpassweb/register.jsp>
- b. Remplir le dossier de candidature à partir de votre compte en ligne.
- c. Préparer et envoyer le formulaire *Request for Validation of License/Registration/Diploma* à votre Agence régionale de santé (ARS) pour qu'elle remplisse la deuxième partie (*For Licensing or School Authority to Complete*). L'ARS doit apposer son sceau et renvoyer directement ce formulaire à CGFNS.
- d. Préparer et envoyer le formulaire *Request for Academic Records/Transcripts* à l'école où vous avez complété vos études d'infirmier\ère. L'administration de votre école doit remplir la deuxième partie (*For School to Complete*). L'école doit apposer son sceau et renvoyer directement ce formulaire au CGFNS avec des copies certifiées conformes de vos relevés de notes et diplômes d'infirmier et leur traduction assermentée en anglais. Ce formulaire ne doit, en aucun cas, être renvoyé par le candidat lui-même. Vous trouverez une liste de traducteurs assermentés sur le site <http://www.annuaire-traducteur-assermente.fr/>. A la fin de chaque traduction doit figurer le texte: « *Certificate of Accuracy – This is to certify that this is a true and correct English translation of the*

*attached photocopy of the original* [nom du document] *of* [nom du candidat] ».

- e. Télécharger une photo d'identité sous format JPEG. La photo doit être en couleur, carré et faire moins de 5 MB
  - f. Joindre une photocopie certifiée de votre baccalauréat avec une traduction officielle en anglais.
- ii. Passer l'un de ces tests d'anglais et obtenir le score minimum requis :
- TOEFL iBT ([www.ets.org/toefl](http://www.ets.org/toefl)): 83
  - TOEIC ([www.ets.org/toeic](http://www.ets.org/toeic)): 725
  - IELTS ([www.ielts.org](http://www.ielts.org)): 6.5
- iii. Passer le *CGFNS Qualifying Examination*

Il s'agit d'un test d'une journée sous forme de QCM qui se déroule en anglais pour mesurer l'étendue des connaissances dans la profession (à peu près 2 heures et demie le matin - 150 questions; 2 heures l'après-midi - 121 questions). Si les résultats du *credentials review* sont satisfaisants, vous recevrez une notification de la part du CGFNS, ainsi que des instructions quant à l'inscription à l'examen. En France, le seul centre d'examen agréé est à Paris.

Vous trouverez des informations détaillées sur le *CGNFS Qualifying Examination* dans le bulletin officiel : [www.cgfns.org/services/certification/cgfns-certification-program/](http://www.cgfns.org/services/certification/cgfns-certification-program/)

Les frais administratifs sont de \$445. Ils incluent : l'inscription à l'examen du Qualifying Exam ; un guide officiel de préparation ; l'évaluation de vos diplômes et une vérification de votre niveau d'anglais.

## **2. Credentials Evaluation Service**

Ce service correspond au *credentials review* du *Certification Program* (voir n°1 ci-dessus). Connectez-vous sur le site du CGFNS pour créer un compte d'utilisateur comme indiqué ci-dessus.

Si vous souhaitez travailler aux Etats-Unis, il faut demander un « Professional Report ». Les frais administratifs sont de \$365. Si vous souhaitez faire une formation complémentaire, il faut demander un « Academic report » (\$385).

Vous trouverez des informations détaillées sur les *Credentials Evaluation Service* ici : <https://www.cgfns.org/services/credentials-evaluation/>

## **3. ICHP VisaScreen®**

Si vous cherchez à obtenir un visa de travail (le H1-B, par exemple), vous devez obtenir le certificat *VisaScreen*® auprès de la CGFNS. La procédure d'obtention du certificat est

presque identique à celle du *CGFNS Certification Program*. Connectez-vous sur le site du CGFNS pour créer un compte d'utilisateur : <https://external.cgfns.org/cerpassweb/register.jsp> et suivez les instructions.

Les frais administratifs sont de \$540.

Vous trouverez des informations détaillées sur le *VisaScreen*® dans le bulletin officiel : <http://www.cgfns.org/wp-content/uploads/VSHandbook.pdf>

**Important :** Avec la disparition en 2009 de la catégorie de visa de travail H1-C dédiée aux infirmiers, il est beaucoup plus difficile d'obtenir un visa qui vous permet de travailler temporairement aux Etats-Unis

Renseignez-vous sur <https://www.uscis.gov/working-united-states/temporary-nonimmigrant-workers> pour avoir plus d'informations sur les différents types de visas.

Adresses utiles

AMERICAN ASSOCIATION OF COLLEGES OF NURSING  
[www.aacnnursing.org](http://www.aacnnursing.org)

AMERICAN NURSES ASSOCIATION  
[www.nursingworld.org](http://www.nursingworld.org)

AMERICAN SOCIETY OF REGISTERED NURSE  
[www.asrn.org/](http://www.asrn.org/)

CGFNS INTERNATIONAL  
[www.cgfns.org](http://www.cgfns.org)

JOHNSON & JOHNSON, DISCOVER NURSING  
<https://nursing.inj.com/>

NATIONAL LEAGUE FOR NURSING  
[www.nln.org/](http://www.nln.org/)

NATIONAL COUNCIL FOR STATE BOARDS OF NURSING  
[www.ncsbn.org](http://www.ncsbn.org)

NATIONAL ASSOCIATION CLINICAL NURSE SPECIALISTS  
<https://nacns.org/>

## LE METIER DE SAGE-FEMME AUX ETATS-UNIS (MIDWIFERY)

Les informations ci-dessous sont une traduction libre et un résumé d'un document intitulé « *Information for Foreign Educated Midwives and Nurse-Midwives* » édité par l'*American College of Nurse-Midwife* que nous vous conseillons vivement de lire attentivement :

[www.midwife.org/acnm/files/ccLibraryFiles/Filename/000000006455/MEAs-Packet-January-2017.pdf](http://www.midwife.org/acnm/files/ccLibraryFiles/Filename/000000006455/MEAs-Packet-January-2017.pdf).

Comme en France, les « midwives » accompagnent la femme enceinte tout au long de sa grossesse jusqu'à la naissance du bébé et les quelques jours qui suivent. Elles/Ils peuvent également conseiller pour le planning familial et peuvent accomplir certaines tâches d'un gynécologue comme des examens physiques, des consultations médicales pour la prévention et l'éducation en matière de santé. Dans certains états, elles/ils peuvent également prescrire des traitements. Les « midwives » exercent dans des hôpitaux, des cliniques, des cabinets privés ou à domicile mais n'ont jamais le statut de fonctionnaires de l'Etat.

Il existe deux types de statut pour les *midwives* :

- Un(e) **Certified nurse-midwife (CNM)** est une personne qui est formée dans deux disciplines - d'abord comme infirmier (voir ci-dessus) puis comme sage-femme - et qui possède une licence d'exercice qui respecte la réglementation de l'association professionnelle des sages-femmes américaines : **The American College of Nurse- Midwives** – ACNM (malgré son nom il ne s'agit pas d'une université). Il existe également des conditions spéciales qui diffèrent d'un état à l'autre notamment pour ce qui concerne le diplôme requis pour l'obtention de la licence d'exercice.

Les CNMs sont généralement des « *registered nurses* » qui ont un « *bachelor's degree* » (voir plus haut) et qui ont suivi une formation supplémentaire en « *nurse-midwifery* » dans un établissement accrédité par l'*Accreditation Commission for Midwifery Education* (ACME). Mais les diplômés de ces établissements doivent également passer un examen (*National Board Exam*) administré par l'*American Midwifery Certification Board* (AMCB) avant de pouvoir exercer.

- Un(e) **Certified midwife (CM)** est une personne qui a une formation en « *midwifery* » et qui possède une licence d'exercice qui respecte la réglementation de l'ACNM ainsi que les conditions édictées par l'état dans lequel il/elle veut exercer. Les CMs ont une formation en santé (niveau *bachelor's degree*) et ont complété une formation supplémentaire en « *midwifery* » dans un établissement accrédité par l'*Accreditation Commission for Midwifery Education* (ACME). Les diplômés de ces établissements doivent de même passer

un examen (*National Board Exam*) administré par l'*American Midwifery Certification Board* (AMCB) avant de pouvoir exercer.

Il existe 38 établissements de formation en « nursing-midwifery » ou « midwifery » accréditées par l'ACME. La liste se trouve ici : <http://www.midwife.org/Education-Programs-Directory>. La plupart de ces programmes sont destinés aux personnes qui ont déjà un statut de « registered nurses » mais proposent également des possibilités pour des personnes qui n'ont pas un « *bachelor 's degree* » en « *nursing* » mais dans un autre domaine.

Ces programmes sont tous proposés par des établissements d'enseignement supérieur et il existe deux types de diplôme : le « *master's degree* » qui se complète généralement en deux ans en étant inscrit à plein temps et le « *doctor of nursing practice* (DNP)» qui se complète en 2 à 3 ans. Pour obtenir une licence d'exercice il faut au minimum un master, certains états exigent le DNP.

Certaines formations peuvent être complétées à distance si vous ne trouvez pas la formation qui vous convient près de chez vous. D'autres encore peuvent valider des cours grâce à un système de validation des acquis antérieurs (formations ou expérience professionnelle). Il faut dans ce cas contacter chaque programme directement pour en savoir plus.

La formation en « *nurse-midwifery* » est constituée de cours théoriques et pratiques et le cursus est basé sur un programme imposé par l'ACNM ([Core Competencies for Basic Midwifery Practice](#)). Le programme inclut les cours suivants : gynécologie, planning familial, gestion des périodes ante-partum, intra-partum et post-partum, soins du nouveau-né, pharmacologie, soins médicaux basiques, etc.

Les conditions d'entrée pour ces programmes pour les personnes qui ont été formé en dehors des Etats-Unis sont les suivantes :

- Avoir le statut de « *registered nurse* » reconnu dans l'un des 50 états (voir ci-dessus) en ayant obtenu un « *bachelor's degree* » ou son équivalent (l'*associate degree* n'est pas suffisant) ;
- Soumettre les scores au test du TOEFL ([www.toefl.org](http://www.toefl.org)) pour les candidats qui ne sont pas anglophones.
- Fournir une preuve de votre diplôme/ de votre reconnaissance en tant que sage-femme en France ;
- Pour ceux/celles qui ont un diplôme de sage-femme en France, fournir les relevés de notes de la formation complétée en France (traduit en anglais par un traducteur assermenté)
- Pour ceux/celles qui ont fait une formation de « *registered nurse* » dans une institution américaine ou qui ont obtenu une certification du CGFNS (voir plus

haut), fournir également tous les relevés de notes ou attestations diverses.

La formation en « *midwifery* » est constituée de cours théoriques et pratiques et le cursus est basé sur un programme imposé par l'ACNM et décrit dans deux documents : « *Skills, Knowledge, Competencies, and Health Sciences Prerequisite to Midwifery Practice* » and « *Core Competencies for Basic Midwifery Practice* » (voir le site [www.midwife.org](http://www.midwife.org)). Les cours sont quasiment identiques à ceux proposés par les programmes de « *nurse-midwifery* ».

Il n'y a à l'heure actuelle qu'un seul programme qui prépare les futurs CMs il s'agit de celui de **State University of New York Downstate Medical center** (<http://www.downstate.edu/CHRP/midwifery/>).

Les conditions d'entrée pour ce programme pour les personnes qui ont été formé en dehors des Etats-Unis sont les suivantes :

- Avoir obtenu un « bachelor's degree » ou son équivalent ;
- Soumettre les scores au test du TOEFL ([www.toefl.org](http://www.toefl.org)) pour les candidats qui ne sont pas anglophones.
- Fournir une preuve de votre diplôme/ de votre reconnaissance en tant que sage-femme en France ;
- Fournir les relevés de notes de la formation complétée en France (traduit en anglais par un traducteur assermenté).
- Soumettre les scores au test du GRE : [www.gre.org](http://www.gre.org)

### Adresses utiles

AMERICAN COLLEGE OF  
NURSE MIDWIVES  
8403 Colesville Rd, Suite  
1550 Silver Spring MD  
20910  
tél: 240-485-1800; Fax: 240-485-  
1818  
site Web: [www.midwife.org](http://www.midwife.org)

AMERICAN MIDWIFE  
CERTIFICATION BOARD  
849 International Drive, Suite 205  
Linthicum, MD 21090  
Tél: 866-366-9632  
Fax number: (410) 694-9425  
site Web:  
[www.amcbmidwife.org](http://www.amcbmidwife.org)

**Avril 2020**

Centre EducationUSA  
Fulbright France  
[www.fulbright-france.org](http://www.fulbright-france.org)

